

Organiser pour un avenir juste

Projet de Plan d'action
(2025-2029)

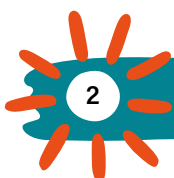


Organizing
for a just
future



Analyses et perspectives d'IndustriALL Global Union sur la situation politique, économique, sociale et du travail actuelle dans le monde

1. À l'occasion de son 4^e Congrès, IndustriALL Global Union réaffirme son attachement envers la solidarité mondiale et son soutien à tous les affiliés et tous les travailleurs et travailleuses en mobilisant, en luttant et en organisant contre l'exploitation, les inégalités et les violations des droits humains et du travail. Le 4^e Congrès réaffirme qu'un autre monde est possible et nécessaire.
2. Depuis sa création, IndustriALL Global Union a pour mission de garantir la justice sociale, l'égalité et l'équité, avec un niveau de vie décent pour toutes et tous. Cela implique la mise en œuvre de politiques industrielles durables avec des emplois dans le secteur manufacturier qui permettent de consacrer du temps aux loisirs et à la vie culturelle et de bénéficier de services publics adéquats. L'industrie doit rester le moteur des économies nationales, malgré tous les efforts déployés pendant des décennies de désindustrialisation.
3. La lutte pour la démocratie, la paix et les libertés tout en luttant contre le néofascisme reste notre principale priorité politique. IndustriALL défend les principes fondamentaux de la démocratie, en particulier la liberté d'expression, de parole, d'association et de réunion pacifique, et s'unit aux citoyens et aux travailleurs du monde entier.
4. L'engagement d'IndustriALL à lutter contre les régimes dictatoriaux, autoritaires, totalitaires, corrompus et fascistes, les politiques d'extrême droite, la xénophobie et le racisme, la discrimination, la violence fondée sur le genre, la misogynie, le sexisme et d'autres formes d'abus sera toujours l'axe principal de ses actions de défense des droits et libertés démocratiques et de lutte contre la peur, la division, l'exclusion, la terreur, les conflits et les guerres.
5. Les droits fondamentaux des travailleurs sont attaqués dans le monde entier, avec l'érosion du droit de créer ou d'adhérer à un syndicat, du droit de négociation collective et du droit de grève. Le travail syndical est criminalisé dans de nombreux pays, les travailleurs sont licenciés, arrêtés et placés en détention pour avoir exercé leurs droits. Comme ces droits fondamentaux doivent être défendus en toutes circonstances, ils seront au centre de toutes les activités et campagnes menées par IndustriALL.
6. L'égalité entre hommes et femmes perd du terrain et les droits des femmes sont attaqués dans de nombreux pays. Ce revers pour les droits obtenus au cours du siècle dernier est un danger pour la démocratie et les droits syndicaux en général. IndustriALL continuera à maintenir sa position de chef de file dans la défense et la promotion des droits des femmes.
7. Le modèle néolibéral, associé à la cupidité des entreprises, passe d'une crise à l'autre, avec de profondes implications pour les travailleurs du monde entier. Le Congrès rejette toutes les tentatives des gouvernements de prendre des mesures d'austérité, obligeant les travailleurs à payer la facture d'une crise perpétuelle qu'ils n'ont pas créée. Nous avons besoin d'une répartition plus équitable des bénéfices alors que le capital continue de voir ses bénéfices croître de façon vertigineuse, sans payer les impôts correspondants.
8. Les chaînes d'approvisionnement mondiales continuent de jouer un rôle important dans les économies, en particulier dans le commerce, la production, l'investissement, les relations de travail et le travail lui-même. Les entreprises et les marques continuent de chercher à échapper à leurs responsabilités envers les travailleurs employés par leurs fournisseurs et sous-traitants et l'on assiste à un modèle d'exploitation par le travail aux quatre coins du monde. Des millions de travailleurs sont ainsi poussés vers l'économie informelle, sans protection sociale ni mesures de prévention des risques professionnels.
9. Les inégalités ont un impact significatif à l'échelle mondiale, influençant des aspects allant de la croissance économique à la stabilité politique et à la cohésion sociale. Les politiques qui privilégient les approches axées sur le marché et limitent l'intervention de l'État contribuent à l'inégalité des revenus. Le coût de la vie monte en flèche dans la plupart des pays, ce qui rend les travailleurs de plus en plus vulnérables. Les guerres et les conflits déclenchent des crises multiples. Celles-ci sont principalement dues à une augmentation substantielle des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, à l'origine de taux d'inflation élevés dans le monde entier.
10. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un système économique socialement et écologiquement humain, durable et équitable, au service de tous les peuples du monde.
11. Le monde subit d'importantes transformations sous l'effet des nouvelles technologies, de la numérisation, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle. Une transition substantielle est en cours dans les domaines de l'énergie et de la production en vue de répondre aux exigences du changement climatique et de la décarbonation des économies. De nouvelles structures démographiques émergent, les règles internationales en matière de commerce et d'investissement changent, et l'environnement politique évolue également. La recherche pour l'innovation scientifique et technologique doit être orientée vers l'amélioration des conditions de vie et de travail.



12. Ces transformations posent de nombreux défis dans le monde du travail, notamment en termes d'emploi durable, sûr et décent. Ces évolutions rapides du monde du travail, auxquelles nous sommes toujours confrontés, sont principalement attribuées à la compétitivité croissante entre les pays, à l'externalisation des opérations, aux transitions générationnelles sur le lieu de travail, au rythme des avancées technologiques, ainsi qu'au changement climatique et à l'adaptation à ce phénomène.
13. Les pays du Nord et du Sud doivent travailler en étroite collaboration pour parvenir à une transition juste. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les peuples et les cultures de tous les pays forment une communauté de destin face au changement climatique. Les économies des pays du Sud s'efforcent à juste titre de stimuler le développement économique et la création de valeur au niveau national, afin que leurs sociétés puissent se développer. Mais les pays du Sud n'ont pas la capacité financière d'être plus respectueux de l'environnement et les travailleurs sont généralement moins organisés. Ces pays ont besoin du soutien des pays industrialisés pour promouvoir le changement.
14. Une meilleure coopération entre les syndicats du Nord et du Sud est essentielle. La solidarité et la coopération entre les syndicats des différentes régions jouent un rôle déterminant pour lutter contre les inégalités et renforcer les réseaux syndicaux. Les politiques d'inclusion devraient impliquer les femmes, les personnes LGBTI+, les jeunes et les travailleurs âgés, les cols blancs, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes handicapées dans le cadre des activités syndicales.
15. La hausse du chômage, les inégalités et l'érosion des conditions de travail ont eu une incidence négative sur les stratégies de réduction de la pauvreté nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), même si le télétravail a contribué à la viabilité des activités sociales et économiques.
16. À l'échelle mondiale, le marché du travail connaît une augmentation de l'informalité. De nombreux pays connaissent des changements rapides dans les formes d'emploi. Ils sont passés d'un régime d'emploi classique à des relations d'emploi atypiques.
17. Ces emplois sont généralement précaires car, bien souvent, les travailleurs ne bénéficient pas des principes et droits fondamentaux au travail. Ces droits comprennent la liberté syndicale et la négociation collective, le droit aux congés payés et le droit à la protection sociale. Ces emplois nuisent également aux relations de travail, fragilisent la protection des travailleurs et transfèrent à ces derniers des responsabilités supplémentaires telles que la protection sociale et syndicale, la sécurité de l'emploi et les négociations salariales.
18. Les syndicats perdent de plus en plus d'adhérents et le pouvoir des travailleurs s'érode rapidement dans un contexte d'évolution rapide du monde du travail et d'attaques du capital contre l'organisation démocratique des travailleurs. Aussi, un nouveau contrat social s'impose afin de garantir le respect des droits du travail, des emplois décents assortis de salaires décents, une protection sociale universelle, la responsabilisation des entreprises par le biais de la diligence raisonnable et un dialogue social garantissant des mesures de transition équitables en matière de climat et de technologie.
19. Afin d'imposer nos revendications aux entreprises et aux gouvernements, toutes nos activités seront axées sur l'expansion de nos ressources syndicales. Cela inclut l'organisation stratégique, le développement organisationnel de nos syndicats pour s'adapter aux défis actuels, mais aussi la construction d'alliances avec des organisations aux vues similaires.
20. IndustriALL continuera à renforcer la solidarité syndicale par le biais de ses campagnes dans le cadre de notre lutte pour confronter les entreprises multinationales et faire avancer notre agenda devant les institutions mondiales. Ce faisant, le rôle renforcé du syndicat est essentiel pour s'attaquer aux déséquilibres et aux inégalités causés par le pouvoir des entreprises.
21. En interne, IndustriALL renforcera la démocratie, la transparence et l'inclusion en encourageant la participation active de ses syndicats affiliés et en garantissant une représentation égale des hommes et des femmes et l'inclusion de différents groupes dans la prise de décision.
22. Par conséquent, le 4^e Congrès d'IndustriALL Global Union appelle l'ensemble de ses affiliés à agir par le biais de la solidarité syndicale mondiale, à mener des campagnes, à riposter et à renforcer le pouvoir syndical. Dans leur quête d'un monde meilleur, IndustriALL et ses affiliés poursuivent leur collaboration avec d'autres syndicats mondiaux, avec des mouvements sociaux et d'autres organisations aux vues similaires.

Organiser pour un avenir juste !

Objectifs stratégiques et actions

A - Lutter pour l'égalité et les droits des travailleurs

23. Les inégalités croissantes que nous observons aujourd'hui perpétuent la pauvreté partout dans le monde. Les inégalités ont un impact significatif à l'échelle mondiale, affectant tous les domaines, de la croissance économique à la stabilité politique et de la cohésion sociale à la paix. Les politiques qui privilégient les approches axées sur le marché et limitent l'intervention de l'État contribuent à l'inégalité en matière de revenus et de richesse. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un système économique socialement et écologiquement durable et équitable, au service de tous les peuples du monde.
24. Les inégalités massives nuisent aux sociétés. Elles entraînent une concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une petite élite fortunée. Cette dernière utilise ce pouvoir pour façonner les politiques et les institutions de manière à servir ses propres intérêts au détriment de la population dans son ensemble. Il en résulte une représentation inadéquate des groupes marginalisés et une érosion des institutions démocratiques. Seul le renforcement des syndicats et des conventions collectives peut changer la donne.
25. Il est urgent de mettre en place un nouveau contrat social, un pacte entre les travailleurs, les gouvernements et les entreprises, qui devrait établir un socle de droits du travail universels garantis à tous les travailleurs. Sa mise en œuvre garantirait le respect des droits, des emplois décents assortis d'un salaire minimum vital et des négociations collectives, ainsi que l'universalité de la protection sociale. La mise en œuvre de ce contrat social garantirait également que la diligence raisonnable et la responsabilité soient au premier plan des activités des entreprises et que le dialogue social ouvre la voie à des mesures de transition équitables en matière de changement climatique et de technologie. L'élaboration et la promotion de politiques de redistribution et de programmes de sécurité sociale sont des éléments essentiels de ce contrat.
26. Les inégalités croissantes ont des effets négatifs sur les travailleurs qui sont pris au piège de salaires peu élevés qui n'évoluent pas. La précarité et l'insécurité de l'emploi augmentent, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes se creuse et le pouvoir de négociation diminue. L'emploi informel et la précarité du travail se sont rapidement développés, ce qui a été associé à un degré plus élevé d'exploitation et à des déficits en matière de travail décent ; les travailleurs migrants sont notamment stigmatisés et exposés à de graves violations de leurs droits et à l'injustice. Le recours continu à des contrats à court terme et des systèmes qui facilitent l'externalisation perpétue l'exploitation et les différences de traitement pour les travailleurs au nom de la cupidité des entreprises.
27. Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail. Promouvoir le recrutement des femmes dans tous les emplois, promouvoir des mesures visant à combler l'écart de rémunération entre hommes et femmes et mettre fin à la discrimination fondée sur le genre au travail sont des lignes d'action prioritaires pour IndustriALL Global Union. Nous continuerons à œuvrer dans nos secteurs et nos réseaux sur des stratégies visant à lutter contre la ségrégation hommes-femmes dans nos industries, à supprimer les obstacles à l'égalité entre les genres, à lutter contre le fardeau que représentent les responsabilités des femmes en matière de soins, à plaider en faveur d'une responsabilité partagée, d'un investissement accru dans l'économie du soin, et à militer vigoureusement pour la garantie d'un financement public des soins. Dans les domaines de la formation continue, du développement des compétences et des programmes de mentorat, une approche globale est nécessaire.
28. Aujourd'hui, les jeunes travailleurs ne sont pas toujours largement représentés au sein du mouvement syndical. Mais il est important d'inclure leur voix dans les débats sur l'avenir du travail. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ces jeunes travailleurs devront vivre avec des dilemmes mondiaux non résolus, tels que les effets du changement climatique sur les travailleurs de l'industrie et sur la population mondiale, et en subir les conséquences. Les jeunes jouent un rôle crucial dans la recherche de solutions au défi que représentent les inégalités. IndustriALL continuera de fonctionner en tant qu'organisation inclusive, qui intègre systématiquement les perspectives des jeunes travailleurs, quelle que soit leur relation de travail, dans la planification de ses actions et qui offre à ces jeunes travailleurs la possibilité de participer activement à tous les aspects et tous les niveaux de l'organisation.
29. L'organisation, la représentation sur le lieu de travail, la négociation collective et la mobilisation sont les principaux outils dont nous disposons pour lutter contre les inégalités. Les syndicats doivent donc renforcer leur coopération internationale et se coordonner efficacement pour atteindre cet objectif. En outre, le mouvement syndical doit lutter pour une fiscalité plus juste, plus progressive et redistributive des richesses, agir contre les paradis fiscaux et, enfin, améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs, d'où qu'ils soient, afin de réduire les inégalités globales.
30. IndustriALL continuera à donner la priorité à l'organisation des travailleurs dans les nouveaux secteurs en développement, tels que les énergies renouvelables, au fur et à mesure que de nouveaux emplois naîtront des avancées technologiques. Ce faisant, IndustriALL développera des stratégies pour une économie durable qui protège les emplois existants et en crée de nouveaux, en exigeant des gouvernements et des entreprises des programmes complets de reconversion adaptés aux besoins des industries en transition.

31. La santé et la sécurité font partie des principes et droits fondamentaux au travail. La santé et la sécurité au travail ne sont ni un avantage à négocier ni une faveur à demander. C'est notre droit. Pour IndustriALL, l'élaboration d'un plan d'action stratégique et coordonné visant à tirer parti du cadre de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour la sécurité et la santé au travail (SST) aux fins d'améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les lieux de travail et renforcer le pouvoir syndical constituera un point essentiel à l'ordre du jour.

32. Par conséquent, IndustriALL prend les engagements suivants :

- Garantir les droits syndicaux fondamentaux de tous les travailleurs qui luttent pour le droit d'organisation et de négociation collective, faire fond sur la force d'IndustriALL en tant qu'organisation mondiale basée sur l'adhésion pour fédérer les affiliés dans la solidarité ;
- Renforcer la solidarité et la coopération — y compris la consolidation des réseaux — entre les syndicats de différentes régions, en particulier entre le Nord et le Sud, afin de lutter contre les inégalités par le biais d'actions de plaidoyer exigeant des changements dans l'architecture de la gouvernance mondiale ;
- Améliorer ses politiques d'inclusion en impliquant activement les femmes, les travailleurs LGBTI+, les jeunes et les travailleurs âgés, les cols blancs, les migrants et les réfugiés ainsi que les personnes handicapées dans le cadre des activités syndicales ;
- Renforcer ses actions et ses pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST) à l'échelon régional, sectoriel et intersectoriel ;
- Poursuivre la campagne contre le travail précaire, en particulier l'organisation des travailleurs contractuels et la formalisation du travail informel ;
- Faire campagne pour les travailleuses en œuvrant en faveur de la ratification, de la mise en œuvre et du respect des normes internationales du travail qui promeuvent la protection et la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre hommes et femmes, notamment les conventions nos 100, 111, 183 et 190 de l'OIT ; et développer une approche de la santé et de la sécurité qui tienne compte de la dimension de genre, en veillant à ce que les besoins des travailleuses soient pris en considération au même titre que ceux des hommes ;
- Relever les défis des jeunes grâce à l'éducation syndicale et à la prise en compte systématique de leurs besoins et préoccupations spécifiques dans la défense de l'emploi décent et durable ;
- Veiller à la prise de mesures destinées à défendre toutes les catégories de travailleurs, y compris les cols blancs, et s'efforcer d'aider les syndicats affiliés à mieux comprendre leurs besoins et soutenir leurs différents plaidoyers.

B - Renforcer le pouvoir syndical

33. Le renforcement du pouvoir syndical est un objectif primordial pour les affiliés d'IndustriALL, en particulier au travers de l'organisation stratégique. Le pouvoir organisationnel découle de la capacité des travailleurs de s'associer et de s'unir pour former des syndicats. L'objectif premier est d'augmenter le nombre de membres et de former une base syndicale forte et efficace au sein du lieu de travail, dès lors que les membres constituent la ressource la plus précieuse d'un syndicat. Cependant, il ne suffit pas d'avoir des effectifs conséquents. Les syndicats ont besoin de membres actifs. Les syndicats ont également besoin de ressources financières et de personnel qualifié pour mener à bien leur travail et ils doivent s'adapter aux nouveaux défis par le développement organisationnel.
34. De nombreux problèmes découlent du recours croissant à la sous-traitance et de l'expansion continue des chaînes d'approvisionnement. Les syndicats accordent de l'importance à une coopération solide à différents niveaux et entre les pays, y compris ceux du Nord et du Sud. IndustriALL joue un rôle crucial dans la promotion et la coordination de cette coopération et de cette solidarité entre les pays du Nord et du Sud.
35. Les outils internationaux offrent des opportunités de renforcer le pouvoir des travailleurs et de nouer des liens de solidarité dans un environnement où les chaînes d'approvisionnement mondiales et la diligence raisonnable en matière de droits humains gagnent en importance. Il est indispensable d'utiliser efficacement ces instruments, et cela passe par des actions concrètes de sensibilisation et de renforcement des capacités tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir leur mise en œuvre effective. Dans le même temps, ces instruments doivent concilier les réalités des pays du Sud.
36. Il faut impérativement se pencher sur les futures approches et stratégies d'organisation syndicale et faire évoluer les programmes, les structures, les actions, les méthodes et les tactiques des syndicats afin de donner voix au chapitre aux travailleurs et de créer une base syndicale solide, inclusive et participative sur le lieu de travail, sans laisser les groupes les plus vulnérables au bord du chemin. Les syndicats doivent élaborer des stratégies et des actions sur les moyens d'ouvrir aux syndicats des secteurs nouveaux ou précédemment non syndiqués et recourir aux nouvelles technologies pour organiser, mobiliser et renforcer le pouvoir syndical.
37. La faiblesse de la législation et de sa mise en œuvre sont des obstacles récurrents à l'organisation. Le droit d'organisation, le droit de négociation collective et le droit de grève sont des droits humains fondamentaux qui sont régulièrement violés dans de nombreux pays.

38. L'organisation place les travailleurs au centre de l'action syndicale. Cela signifie que les syndicats doivent devenir plus inclusifs, participatifs et démocratiques, réformer et/ou activer les structures et les processus de prise de décision, construire une base financière durable grâce aux cotisations des membres et améliorer les connaissances grâce au renforcement des capacités afin d'être en mesure de s'adapter aux défis actuels et aux possibilités de transformation. IndustriALL continuera à soutenir ses affiliés dans cet effort.
39. Pour IndustriALL, il est essentiel de faire de l'organisation stratégique une priorité de son action sectorielle, régionale et au niveau des entreprises en proposant des programmes de formation des organisateurs, en consultant les affiliés sur les approches, les concepts et les stratégies d'organisation et en coordonnant les actions qui soutiennent les campagnes d'organisation stratégique déployées par les affiliés, y compris les méthodes et les stratégies permettant d'engager et d'organiser des groupes cibles spécifiques tels que les jeunes, les femmes, les cols blancs et les travailleurs précaires.
40. Il sera essentiel d'établir des liens et de coopérer avec des organisations aux vues similaires pour mettre en place des campagnes d'organisation et de lobbying politique aux niveaux local, régional, national et international.
41. Mettre en œuvre la diligence raisonnable à différents niveaux peut non seulement constituer un changement de paradigme mais aussi une première étape. Un travail considérable est nécessaire en vue d'assurer l'efficacité de la législation sur la diligence raisonnable. Il s'agit notamment d'expliquer sa nature et la manière dont les syndicats peuvent l'utiliser efficacement pour renforcer leur pouvoir. La législation relative à la diligence raisonnable en matière de droits humains (DRDH) sera utilisée non seulement comme mécanisme pour obliger les entreprises à rendre compte de leurs actes mais aussi comme outil stratégique pour soutenir l'organisation, la négociation collective et les campagnes syndicales. IndustriALL développera des programmes de formation au profit des affiliés, qui aborderont comment tirer parti de cette législation pour renforcer les efforts d'organisation et protéger les droits des travailleurs, en particulier la liberté syndicale et le droit à la négociation collective au sein des multinationales et de leurs chaînes d'approvisionnement. Le dialogue social restera un mécanisme important à cet égard.
42. Il est nécessaire de promouvoir un programme porteur de transformations sur la question du genre au sein d'IndustriALL. Cela nécessitera de modifier de manière fondamentale les cultures et de faire évoluer le mode de fonctionnement des syndicats pour assurer l'égalité des femmes en termes de représentation, de participation et de leadership. Plutôt que d'attendre des femmes qu'elles se conforment aux structures existantes, nous avons besoin d'un changement profond dans les relations de pouvoir, les structures et les cultures au sein de nos syndicats. Cela implique de redéfinir notre perception du leadership afin que les femmes puissent se tenir aux côtés des hommes.
43. Dans de nombreux pays, les jeunes ont des difficultés à trouver des emplois de qualité dans l'économie formelle et ils entrent sur le marché du travail dans des conditions précaires, en étant souvent confrontés à l'exploitation dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le taux de chômage des jeunes est alarmant et continue d'augmenter d'année en année, tout comme la proportion de jeunes qui ne travaillent pas ou ne suivent ni études, ni formation. Il est donc urgent que les syndicats adoptent de nouvelles stratégies et pratiques pour recruter et organiser les jeunes travailleurs, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi. Les syndicats doivent identifier les intérêts et les problèmes des jeunes et lancer des campagnes visant à organiser davantage de jeunes travailleurs en appliquant des modèles de syndicalisation novateurs.
44. Par conséquent, IndustriALL Global Union prend les engagements suivants :
- Faire de l'organisation une priorité dans le cadre de son action sectorielle, régionale et au niveau des entreprises en menant des actions et en opérant une organisation stratégique ;
 - Développer une compréhension commune et une capacité institutionnelle dans le domaine de l'organisation stratégique, renforcer les compétences et les capacités des affiliés à mener cet effort d'organisation efficacement et soutenir les syndicats dans ce contexte ;
 - Investir dans les processus de diligence raisonnable et dans d'autres instruments, tels que les garanties en matière de travail dans les accords commerciaux, dans lesquels les travailleurs et leurs représentants ont leur mot à dire, dans les activités de plaidoyer ainsi que dans la sensibilisation et le renforcement de capacités afin d'être en mesure d'agir avec diligence dans le cadre de l'organisation, de la négociation collective et de la protection des droits fondamentaux ;
 - Établir des partenariats stratégiques sur la solidarité mutuelle entre les syndicats des pays du Sud et du Nord et œuvrer à la coopération et à l'unité syndicales dans différents pays afin d'éviter la fragmentation et la concurrence entre les syndicats ;
 - S'attaquer aux obstacles qui, dans les cultures, structures et processus décisionnels des syndicats, empêchent l'intégration des femmes sur un pied d'égalité ; promouvoir des mesures concrètes en vue d'accroître la participation et la représentation féminines au sein des syndicats – y compris l'organisation, la formation, la négociation collective et l'allocation de l'enveloppe budgétaire nécessaire – et promouvoir le leadership des femmes au sein des syndicats.

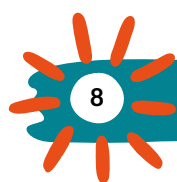
C - Obliger le capital à rendre des comptes

45. Nous devons tenir compte des stratégies dont usent les marques et les multinationales pour échapper à l'obligation de rendre des comptes et à la surveillance. Ces stratégies comprennent l'utilisation de l'appareil d'État, la délocalisation, les pratiques de changement de dénomination et la sous-traitance. Pour répondre efficacement à ces défis, il est essentiel de mettre l'accent sur la solidarité internationale, d'encourager un dialogue ouvert et de garantir l'inclusion des travailleurs dans les campagnes.
46. IndustriALL a besoin de stratégies et de structures proactives dans les entreprises multinationales, soulignant l'importance de l'orientation stratégique, de la collaboration et de l'action ciblée. IndustriALL a le potentiel de renforcer efficacement la solidarité syndicale, d'améliorer les capacités et de défendre les droits des travailleurs dans les industries stratégiques. Afin de garantir des relations industrielles et un dialogue social solides et fonctionnels, l'organisation de campagnes au sein des entreprises, assorties d'objectifs clairement définis, devrait être au cœur du travail d'IndustriALL.
47. Les campagnes contre des entreprises seront au cœur des efforts déployés par IndustriALL pour affronter le capital mondial dans la perspective de favoriser la croissance syndicale. Chaque campagne sera conçue pour obliger le capital à rendre des comptes et fournir un soutien aux affiliés afin d'organiser, d'élargir leur base de membres et d'obtenir leur reconnaissance.
48. La transparence et les processus ouverts sont essentiels, en particulier dans le contexte des négociations internes et de la conclusion d'accords mondiaux. Le rôle des syndicats dans les pays d'origine des multinationales est essentiel pour garantir l'égalité entre les pays du Nord et du Sud. Il est important de reconnaître la nécessité d'une sensibilité à la diversité culturelle et aux aspects liés au genre, en les plaçant au cœur de la coopération transnationale.
49. Parallèlement au développement d'un environnement législatif favorable au niveau national et international, IndustriALL continuera d'accroître le pouvoir syndical en négociant et en concluant des accords mondiaux contraignants et exécutoires avec les multinationales et les marques par le biais de relations industrielles à l'échelle mondiale. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes internationaux de conciliation et d'arbitrage efficaces et effectifs afin de régler les différends.
50. La construction de réseaux syndicaux solides et performants, pilotés par des affiliés clés au sein de leurs multinationales respectives, la mise en commun d'informations, l'élaboration de stratégies conjointes et la mise en œuvre d'actions multinationales collectives sont cruciales pour l'efficacité du pouvoir syndical. Il est clairement nécessaire de mettre en place des mécanismes de plainte complets, transparents et ouverts pour traiter les violations des droits syndicaux, mais aussi d'assurer une gestion convenable des risques et d'appliquer des mesures préventives pour éviter les violations des droits du travail. En outre, le rôle et l'influence des États ou des gouvernements dans le démantèlement des syndicats sont à prendre en compte. Mais nous ne devons pas non plus ignorer les pratiques antisyndicales de certaines directions d'entreprises, qui font appel à des conseils juridiques extérieurs ou à des spécialistes du démantèlement syndical au lieu de rester neutres lorsque le personnel souhaite adhérer à un syndicat ou en former un.
51. Un autre aspect important est la définition de politiques de campagne stratégiques. Il est nécessaire d'adopter des approches à la fois réactives et proactives et de poursuivre la cartographie des secteurs potentiels. Il est d'une importance vitale de mettre l'accent de manière équilibrée sur les secteurs à fort potentiel et à fort impact.
52. Il est essentiel de tenir compte des questions de genre dans nos stratégies et nos actions à l'égard des entreprises et des marques. Il est important de veiller à ce que les accords-cadres mondiaux (ACM) utilisent un langage sensible au genre et promeuvent activement l'égalité entre hommes et femmes. Il est aussi important de reconnaître le rôle spécifique que jouent les femmes au bas de la chaîne d'approvisionnement et de proposer des mesures spécifiques pour répondre à leurs besoins.
53. Les jeunes travailleurs doivent avoir accès à des contrats de travail standards qui garantissent la sécurité de l'emploi, le revenu et la protection sociale. Les entreprises devraient mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les jeunes afin de combler les lacunes identifiées en matière de compétences. Par conséquent, IndustriALL s'engage à veiller à ce que les employeurs investissent dans les jeunes au moyen d'emplois à long terme, de la formation, de l'apprentissage tout au long de la vie, de programmes d'apprentissage de qualité et de stages rémunérés.
54. Par conséquent, IndustriALL prend les engagements suivants :
 - Allouer des ressources en faveur des campagnes en vue de cibler les sociétés et autonomiser les travailleurs au sein des multinationales et de leurs chaînes d'approvisionnement ; promouvoir le renforcement de la coordination et de la coopération entre les affiliés en menant des recherches spécifiques, mettre en place des réseaux syndicaux, des conseils syndicaux mondiaux et des instances similaires plus efficaces et mobiliser les membres ;
 - Militer pour et exiger des multinationales la transparence et l'obligation de rendre des comptes quant aux pratiques de leurs chaînes d'approvisionnement ;

- Mettre au point des campagnes d'entreprise visant à obliger les multinationales à venir s'asseoir à la table de négociation, soutenues par un engagement suffisant sur le terrain et assorties de plans de campagne précis et de documents de présentation générale clairs, de recherches au niveau sectoriel et d'actions multinationales collectives ;
- Investir et faire campagne dans des secteurs stratégiques ;
- Continuer de piloter le développement des relations industrielles mondiales à travers la négociation, la signature et la mise en œuvre d'accords mondiaux contraignants et exécutoires couvrant tous les travailleurs de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

D - Façonner notre avenir par une transition juste

55. La transition vers une économie plus propre et plus durable doit être économiquement et socialement juste et équitable pour les travailleurs et leurs communautés. L'objectif premier devrait être la création d'un nouvel emploi de qualité pour chaque emploi perdu au cours du processus. Cependant, la réalisation d'une transition juste est une tâche complexe, en particulier dans un paysage mondial marqué par une croissance économique inégale, des pouvoirs politiques disparates et des conflits d'intérêts inhérents entre employeurs et employés, ainsi qu'entre les différentes nations.
56. Pour garantir la pérennité et l'équité des emplois dans les secteurs industriels et manufacturiers, il est absolument déterminant d'élaborer une stratégie globale pour l'avenir du travail à travers une transition juste. Il est essentiel de défendre des politiques industrielles inclusives et équitables aux niveaux local, national et mondial. Ces politiques devraient garantir la création d'emplois syndiqués de qualité, par le biais du dialogue social et de la négociation collective.
57. Encourager les partenariats avec les gouvernements, les employeurs et les organismes internationaux afin de garantir la représentation des travailleurs, en veillant à ce que ces derniers soient au centre des processus décisionnels concernant les transitions. Mettre en place des mécanismes de suivi régulier de l'impact des politiques et des initiatives en recourant à des approches axées sur les données pour évaluer l'efficacité des programmes de reconversion et des intégrations technologiques.
58. Les pays du Sud sont essentiels à la réalisation d'une transition juste. Cependant, leurs économies privilégient la poursuite de leur développement économique. Ces États n'ont que rarement la capacité financière d'adopter un modèle d'économie plus verte. En outre, les travailleurs de ces régions tendent à être moins organisés et les secteurs économiques les plus représentés affichent une très grande diversité. Tous ces facteurs conjugués font qu'il est difficile de susciter un courant fort et unifié en faveur d'une transition écologique juste.
59. La nécessité de répondre au changement climatique est ressentie différemment selon les pays, en fonction de leur situation géographique et de leur capacité financière à atténuer les dommages liés au climat. De nombreuses multinationales pratiquent l'écoblanchiment, et certains pays s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques en transférant la pollution et les productions dangereuses vers d'autres pays.
60. Les syndicats peuvent et doivent jouer un rôle central dans le plaidoyer pour une transition juste, mais de nombreuses difficultés se dressent sur leur chemin, en particulier du point de vue de l'application du concept de transition juste sans intégrer les droits des travailleurs et sans impliquer les syndicats. Également, le développement des syndicats est inégal et ils ne disposent pas tous des mêmes capacités pour ce qui est d'influencer l'élaboration des politiques nationales et internationales. En outre, en fonction de leur position au sein de l'économie mondiale, les intérêts des différents travailleurs peuvent sensiblement varier.
61. IndustriALL doit continuer à se battre pour une transition juste avec la création de millions d'emplois syndiqués sûrs, par le biais d'un dialogue social au plus haut niveau. IndustriALL et ses affiliés exigent un siège à la table et la création de groupes de travail/commissions/institutions permanentes multipartites consacrés à la transition juste sur les changements structurels dans l'emploi, qui soient correctement constitués et financés. IndustriALL demande en outre que ces discussions aient lieu au sein des entreprises, mais aussi à l'échelon local, national, régional et mondial.
62. IndustriALL s'engage à prendre le virage de l'intelligence artificielle, de la robotisation et de l'industrie 4.0. Cet engagement garantit la mise en œuvre de la politique d'IndustriALL sur l'intelligence artificielle, qui se concentre sur la transparence, la gestion algorithmique, la santé et la sécurité au travail (SST), la reconversion des travailleurs et leur organisation. IndustriALL plaide pour une intégration responsable de l'IA et de la robotique d'une manière qui complète le travail humain. Cette approche garantit que les avancées technologiques ne conduisent pas à des déplacements d'emplois sans fournir des systèmes de soutien et de protection adéquats.
63. Par conséquent, IndustriALL prend les engagements suivants :
- Revendiquer, à tous les niveaux, des politiques industrielles en faveur d'emplois syndiqués de qualité et bien rémunérés en veillant à ce que toutes les mesures liées à la condition de respecter les droits des travailleurs, de promouvoir le dialogue et la négociation collective et de défendre une transition juste soient prises ;
 - Collaborer aux fins de promouvoir des politiques équitables et soutenir les syndicats des différents pays dans leurs efforts de transition vers une économie durable qui protège les emplois existants et crée de nouvelles perspectives d'emploi de qualité, en associant



les travailleurs aux décisions relatives à la transition industrielle et au développement durable, en particulier en ce qui concerne les questions de reconversion et de recyclage ;

- Promouvoir une transition juste et riche en emplois vers l'économie circulaire tout en protégeant les droits des travailleurs, en développant des initiatives portées par les syndicats pour éduquer les travailleurs, les gouvernements et les employeurs sur les impacts positifs potentiels d'une économie circulaire et la nécessité d'une transition juste et riche en emplois et d'un partenariat avec l'OIT, et en développant des stratégies pour promouvoir des modèles économiques inclusifs et riches en emplois ainsi que des pratiques qui réduisent les déchets et favorisent la réutilisation, la réparation et le recyclage ;
- Exiger et élaborer des programmes de formation axés sur le recyclage et l'amélioration des compétences des travailleurs dans des domaines tels que la conception durable, la réparation, la refabrication et le recyclage, en mettant l'accent sur la culture numérique, les technologies de fabrication avancées et les compétences vertes ;
- Militer pour des politiques cohérentes et inclusives qui soutiennent les pratiques d'économie circulaire, telles que la responsabilité élargie du producteur, les incitations fiscales, les marchés publics et les réglementations qui encouragent le recyclage et la réutilisation, tout en protégeant les droits des travailleurs ;
- La défense des droits du travail, de l'équité salariale et de l'égalité des chances dans les processus de transformation ainsi que dans les politiques et pratiques en matière de commerce et d'investissement devrait être une priorité. Ce plaidoyer devrait mettre fortement l'accent sur la priorité à donner aux garanties en matière de travail ;
- Reconnaître que le changement technologique et la transition vers une économie plus verte se répercutent différemment sur les hommes et sur les femmes, et donc que l'adoption, à l'égard de ces transitions, d'une stratégie neutre du point de vue du genre portera atteinte à l'égalité entre hommes et femmes.

Siège social

IndustriALL Global Union

54 bis, route des Acacias
1227 Geneva
Switzerland
Tel: +41 22 308 5050
Email: info@industriall-union.org

Bureaux régionaux

Bureau Afrique

Sunnyside Office Park Building C
Ground Floor, 32 Princess of Wales Terrace
Parktown
Johannesburg 2193
South Africa
Tel: +27 11 242 8680
Email: africa@industriall-union.org

Bureau Amérique latine et Caraïbes

Avenida 18 de Julio No 1528
Piso 12 unidad 1202
Montevideo
Uruguay
Tel: +59 82 408 0813
Email: alc@industriall-union.org

Bureau Asie du Sud

B 42, first floor
Panchsheel Enclave
New Delhi - 110017
India
Tel: +91 11 4156 2566
Email: sao@industriall-union.org

Bureau Asie du Sud-Est

809 Block B, Phileo Damansara II
No 15, Jalan 16/11
46350 Petaling Jaya Selangor
Darul Ehsan
Malaysia
Email: seao@industriall-union.org

Juillet 2025